

# Réussir ses légumes bio : cultures d'automne-hiver sous abris, carottes, courges et courgettes

## Objectifs

Maîtriser les itinéraires techniques des cultures d'automne-hiver sous abris (salade, épinard, mâche, blette, mini-blette, fenouil, chou-rave), de la carotte, des courges et de la courgette.

## Enjeux

Le maraîchage biologique est complexe et demande de très bonnes compétences techniques. Maîtriser les itinéraires techniques de chacune des cultures est essentiel. Cette année, nous vous proposons de vous former sur les itinéraires techniques des cultures suivantes : cultures d'automne-hiver sous abris, carottes, courges et courgettes.

## Pré-requis

Connaissances agronomiques de base sur la culture des légumes en général (préparation du sol et fertilisation, irrigation, principaux moyens de gestion de l'enherbement et des problèmes sanitaires)

## Contenu

Jour 1 : Itinéraires de production de légumes d'automne hiver sous abris : salade, épinard, mâche, blette, mini-blette, fenouil, chou-rave

- Choix variétal,
- Plannings de culture,
- Production des plants,
- Conduite des cultures,
- Gestion de l'irrigation et du climat,
- Maîtrise des plantes adventices,
- Protection contre les ravageurs et maladies (prévention, biopesticides ...)

Jour 2 : Itinéraires de production des courges et de la courgette sous abris et de plein champ

- choix variétal et plannings de culture,
- Production des plants,
- Conduite des cultures,
- gestion de l'irrigation et du climat,
- maîtrise des plantes adventices,
- Protection contre les ravageurs et maladies (prévention, biopesticides ...)

Jour 3 : Itinéraires de production de la carotte  
[Matin]

- choix variétal et planning de culture,
- gestion du semis et des irrigations
- maîtrise des plantes adventices,
- Protection contre les ravageurs et maladies (prévention, biopesticides ...)

[Après-midi]

Visite d'une ferme maraîchère avec culture de carottes et culture d'hiver sous-abris  
Observation des cultures : gestion du semis et de l'irrigation (tarière), maîtrise des plantes adventices, principaux ravageurs et maladies observées (loupes)

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Présentation power point - Fiches techniques : variétés, protection sanitaire, matériel

## Modalités d'évaluation des acquis

QCM à la fin de chaque journée

## Dates, lieux et intervenants

<b>17 oct 2023</b> 09:00 - 17:00	Salle Cœur d'Hérault. 1 rue du Moulin à huile - Ecoparc du Coeur d'Hérault - La garrigue 34725 Saint André de Sangonis	Catherine Mazollier, Chargée d'étude en maraîchage biologique au GRAB
<b>27 nov 2023</b> 09:00 - 17:00	Salle Salagou Mourèze. 1 rue du Moulin à huile - Ecoparc du Coeur d'Hérault - La garrigue 34725 Saint André de Sangonis	Catherine Mazollier, Chargée d'étude en maraîchage biologique au GRAB
<b>28 nov 2023</b> 09:00 - 17:30	Salle des fêtes - Rue du Stade 34700 Saint Etienne de Gourgas	Catherine Mazollier, Chargée d'étude en maraîchage biologique au GRAB

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 3 jour(s)

### Tarifs

Adhérent 609€

Non adhérent 609€

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

### Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :**

## Co-organisateur(s)



## Partenaire(s)



## Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))